

CONSEIL DE L'ED TESC DU 27 SEPTEMBRE 2013

Représentants des établissements et des unités de Recherche

SIGNATURE

Colette Zytnicki	Directrice	Présente
François Bon	Directeur Adjoint	Présent
Bernard Charlery de la Masselière	Représentant Dynamique rurale	Présent
Jean-Pierre Albert	Représentant EHESS	Présent
Vincent Simoulin	Représentant CERTOP	Présent
Sylvie Mouysset	Représentant FRAMESPA	Absente
Didier Galop	Représentant GEODE	Excusé
Med Kechidi	Représentant LEREPS	Présent
Galia Valtchinova	Représentant LISST	Présente
Nicolas Valdeyron	Représentant TRACES	Excusé
Frédéric Bonneaud	Représentant du LRA	Présent
Corinne Bonnet	Représentante (EA PLH-Erasme)	Présente
D. Galliano	Représentante UMR Agir	Présente
Katia Dago	Représentante du personnel administratif	Présent

4 Personnalités extérieures à l'ED relevant de ses domaines scientifiques

Hugues Kenfack	Représentant CS UT1	Absent
Michèle Guidetti	Représentant CS UTM	Présente
Philippe Raimbault	Directeur de l'IEP Toulouse	Absent
Carine Desaulty	Représentant(e) du CNRS	Absente

4 Personnalités extérieures issues du monde socio-économique :

Juliette Malinas	Toulouse Ouest Partenaires	Absente
Jean-Marie Rigaud	SATT	Absent
Michel Vaginay	DRAC	Absent
Marie-Pierre Gleyzes	Représentant du Conseil Régional	Absente

5 Représentants étudiants élus:

Jessica SOLER-BENONIE		Présente
Anne Lise RODRIGO		Excusée, représentée par Dorothée Delacroix
Geoffroy LABROUCHE		Présent
Lucie LAZARO		Présente
Timo GIOTTO		Présent

2: Invités permanents (sans droit de vote)

Catherine Bernou	gestionnaire de l'ED	Présente
Myriam Guiraud	gestionnaire des formations DED	Absente

CONSEIL DE L'ED TESC DU 27 SEPTEMBRE 2013

ORDRE DU JOUR :

- 1- Election de la direction de l'ED
- 2- Organisation de la rentrée
- 3- Discussion autour des formations
- 4- Questions diverses

1- Election de la direction de l'ED :

Colette Zytnicki, après 3 années passées à sa tête, quitte la direction de l'Ecole Doctorale.

François Bon la remercie de lui avoir proposé de lui succéder.

Il a assumé la codirection au cours des premiers mois de l'année 2013 et présente aujourd'hui sa candidature à la direction de l'ED.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil et est approuvée à l'unanimité.

François BON est élu Directeur de l'Ecole Doctorale TESC et succède ainsi à Colette Zytnicki.

Colette Zytnicki quitte donc le Conseil.

2- Organisation de la rentrée 2013/14 :

M.Bon présente Catherine Bernou qui est arrivée à la rentrée pour remplacer Mme Bouttier-Julié sur le poste de gestionnaire de l'Ecole Doctorale.

Chaque membre du Conseil se présente à Mme Bernou.

Soutenances :

Beaucoup de soutenances sont prévues en septembre, octobre et novembre. Pour les soutenances se tenant à partir du 1^{er} octobre, l'inscription pour la nouvelle année universitaire est obligatoire.

M.Bon a signé les demandes de réinscriptions dérogatoires, quelle que soit l'année d'inscription, quand le dossier de soutenance a été déposé.

Pour ceux qui n'ont pas déposé de dossier de soutenance, la Commission de dérogation doit se réunir. La commission de dérogation des inscriptions en thèse en 6^{ème} année et au-delà, pour les doctorants dont la soutenance n'est pas programmée d'ici la fin de l'année 2013, se réunira le 8 novembre 2013, 9h00-13h00, salle D150. Ses membres seront Jean-Pierre Albert, François Bon, Med Kechidi, Vincent Simoulin, Bernard Charlery ainsi que 2 ou 3 représentants étudiants. Entre le 15 et le 20 octobre, Catherine Bernou fera parvenir à l'ensemble des membres du conseil de TESC la liste des doctorants concernés, afin que chacun puisse le cas échéant se mettre en relation avec eux.

Les représentants étudiants pourront participer, défendre un dossier, mais ne participeront pas au vote.

Catherine Bernou demande à ce que les laboratoires lui fournissent chaque année début septembre un calendrier prévisionnel des soutenances prévues dans les 4 prochains mois, lui permettant d'anticiper dans de bonnes conditions l'organisation de celles-ci.

Inscriptions administratives :

Les doctorants du LEREPS effectuent leur inscription pédagogique auprès de l'ED TESC mais s'inscrivent administrativement à l'UT1. Le LEREPS souhaiterait inscrire administrativement ses doctorants en Economie à l'UTM. Mais le doctorat Economie est délivré uniquement par l'UT1.

Une discussion s'engage autour des mentions de diplôme, qui pourrait nécessiter une concertation au niveau du PRES, tout du moins entre plusieurs ED, afin de réfléchir aux périmètres de chacune. Il est proposé de solliciter le CS afin d'engager une discussion sur ce sujet. Dans un même ordre d'idées, il est proposé d'inviter également Monique Martinez à une Conférence de la recherche pour évoquer la question du rôle respectif des ED et de l'Ecole des Docteurs.

La question relative à la traduction des formulaires d'inscription en Anglais, ainsi que d'autres documents administratifs comme les conventions de cotutelle, est débattue. Il serait possible de s'adresser au Département de LEA de l'UTM.

3- Formations :

Plusieurs membres du Conseil (Jean-Pierre Albert, Bernard Charlery) souhaitent un assouplissement des modalités de suivi des formations. Décision est prise de concevoir un questionnaire de satisfaction envoyé dans le courant de l'hiver aux doctorants ayant achevé leur parcours de formation, afin de disposer d'un retour fin février. Ensuite, une réunion se tiendra en mars ou avril prochain pour envisager d'éventuelles modifications et ajustements. Piste de réflexion : conserver les 4 axes tout en admettant un ajustement des heures au choix de l'étudiant.

Les Journées des doctorants seront reconduites cette année les 10 et 11 février 2014. L'ED prendra en charge sur son budget 2014 le coût de réalisation des posters et les frais de bouche. Les représentants élus devront soumettre un devis à Mme Guiraud

Les doctorants demandent à ce que les questionnaires de satisfaction des formations leur soient envoyés plus rapidement à l'issue de ces dernières (ce qui implique que les intervenants fournissent plus vite les listes de présence) et qu'il ne soit pas nécessaire de renseigner toutes les rubriques, certaines n'ayant pas de signification selon les cas. S'agissant des formations méthodologiques en informatique, ils évoquent également la possibilité que les logiciels soient installés une fois pour toutes sur les ordinateurs de la salle informatique, et non à chaque séance, ce qui fait perdre beaucoup de temps (voir cela avec M.-L. Maraval)

4- Questions diverses :

Budget 2013 :

L'Ecole Doctorale souhaite utiliser les crédits importants dont elle dispose (5000 euros) et demande l'avis du Conseil. Il est décidé que le reliquat de crédits disponibles pourra être mobilisé pour l'achat de matériel de visioconférence géré par la DTICE, si c'est possible. A défaut, ces crédits pourraient être versés au laboratoire pour l'organisation de Comité de thèse et de soutenances.

Doctorat en VAE :

Un texte sur la délivrance d'un diplôme de doctorat par VAE est en cours de discussion au PRES. Il permettrait de soutenir plus rapidement une thèse sur travaux.

Si le principe d'une thèse sur travaux est intéressant, une réflexion doit être menée dans ce cadre sur le rôle de la direction de thèse et des laboratoires, pour l'instant flou ou écarté, ce qui contredit la volonté que ces thèses soient similaires à celles de la filière normale.

Avenants CDU :

L'arrêté de 2009 définit précisément la charge d'enseignement pour les doctorants contractuels bénéficiaires d'un avenant de type 2 : 64h équivalent TD exactement.

Le Conseil Scientifique a limité les activités complémentaires exercées par les doctorants contractuels bénéficiaires d'un avenant de type 2 à l'enseignement uniquement.

Or, les Départements rencontrent des difficultés pour arriver exactement à ce nombre d'heures d'enseignement.

La question sur la possibilité de dégager un volant d'heures pour d'autres activités afin de coïncider plus facilement avec le nombre d'heures réglementaire doit être posée au Conseil Scientifique.

Financement des soutenances :

Un forfait de 450 euros attribué pour chaque soutenance semble acté par l'UTM. Qui va le gérer ? Les labos, les UFR ou directement le Service déplacement ?

Le Directeur de l'ED propose d'envoyer les offres de bourses aux directeurs d'unités mais aussi aux représentants des étudiants pour diffusion sur leur blog.

Réunion de rentrée le 6 novembre :

M.Bon n'a pas encore trouvé le conférencier pour la rentrée des 3 ED l'après-midi (14h-16h).

Le matin, les informations administratives seront données aux doctorants.

Le Prochain Conseil aura lieu en février 2014. Un sondage Doodle devra être organisé pour en définir la date. La question des membres extérieurs du Conseil sera abordée.

La séance est levée à 11h45.